Le 4 septembre 2009 le Tribunal local de Belgrade a décidé que les militants de l’ ASI seront incarcérés durant 30 jours. Nos compagnons sont accusés d’un acte de « terrorisme international ». La Confédération de Syndicats « Initiative Anarcho-syndicaliste » a été informé par les médias de l’ attaque contre l’ambassade grecque et de l’ organisation qui l’a revendiquée. Nous en profitons pour rappeler encore une fois a l’opinion publique que ces moyens de lutte politique individualiste ne sont pas ceux de l’ anarcho-syndicalisme, au contraire : Nous affirmons publiquement nos positions politiques et cherchons a attirer les masses vers le mouvement syndicaliste et les organisations libertaires et progressistes a travers notre action.

L’Etat veut faire taire nos critiques avec ses moyens de de répression, il le fait avec sa logique absurde, en déclarant suspects ceux qui expriment publiquement leur point de vue libertaire et conclue l’affaire en les enfermant pour donner une fausse image a l’opinion publique. On peut remarquer les formes peu scrupuleuses d’action des institutions du régime et ce dès les premiers moments de la détention, la perquisition illégale des appartements l’ intimidation des familles et les accusations disproportionnées de terrorisme international.

Bien que nous ne soutenions pas les actions du maintenant célèbre groupe anarchiste « Crni Ilija » (soleil noir), nous ne pouvons pas les caractériser comme du « terrorisme international » puisque le terrorisme, par définition, est une menace contre contre la vie de civils, alors que dans ce cas personne n’a été blessé et que les dégâts matériels furent symboliques. Il est clair que cette farce de l’ Etat est un moyen d’intimider ceux qui dénoncent l’injustice et le désespoir de cette société .

En ces temps d’endormissement social il y a des individus qui font le choix d’actions incroyables , quelquefois autodestructrices, pour rompre le blocage médiatique et attirer l’attention sur leur demandes (souvenons-nous des travailleurs qui se sont coupés les doigts et se les sont mangés , ou par exemple , de cet homme désespéré qui a menacé de faire exploser une grenade dans l’édifice de la Présidence Serbe), cela pour que leurs problèmes soient connus plus largement .

Nous ne laisserons pas convaincre qu’un tel acte symbolique de solidarité , bien qu’exprimé de façon erronée , puisse être considéré comme un acte antisocial ou terroriste, cela comme n’importe quel acte de de rebellions de

ceux qui ont été dépossédés de leurs droits.

Nous exprimons notre solidarité avec les compagnons incarcérés et leurs familles et demandons qu’on établisse la vérité sur cette affaire

LIBERTE POUR LES ANARCHO-SINDICALISTES!